



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Académie de Toulouse		Session 2003	Code examen
Sujet : Brevet professionnel Electrotechnique			25503
Epreuve U 50 : Français			25504
Coefficient : 2	Durée : 2 h 00		Page 1 sur 2

Fissures dans le patrimoine mondial

1 L'organisation des Nations Unies pour la culture, l'éducation et la science (Unesco) célèbre à
Venise le trentième anniversaire de la convention qui a instauré la notion d'un « patrimoine de
l'humanité », au moment où ce beau concept est confronté à une profonde crise d'identité...
5 (...) Signée par 175 Etats depuis le 16 novembre 1972, (...) la liste du patrimoine mondial
compte aujourd'hui 730 sites « de valeur universelle exceptionnelle », allant des temples
d'Angkor aux pyramides du Caire, en passant par la ville de Venise et l'Acropole d'Athènes.
En fait, derrière cette façade, les fissures se multiplient, comme le montre une « liste noire »
des sites en difficultés, qui circule de manière confidentielle au sein de l'Unesco.
10 Le concept de patrimoine mondial apparaît comme victime de son succès. Son ambition
initiale est pervertie par nombre d'Etats, qui s'en servent comme d'un label touristique, sans
se soucier vraiment des mesures de conservation. Le cas le plus flagrant est celui de
Katmandou. « En 1979, lorsque cette ville du Népal a été inscrite sur la liste du patrimoine
15 mondial, c'était un petit paradis », souligne Francesco Bandarin, directeur du centre du
patrimoine. Aujourd'hui, le petit paradis en question est bétonné par une urbanisation
anarchique, la vallée ayant accueilli 2 millions d'habitants. Cela n'empêche pas les agences de
voyage de vanter dans leurs dépliants une visite de rêve dans ce « site du patrimoine
20 mondial ». Pour contenter le tiers monde, on a inscrit de plus en plus de « sites naturels » dont
la préservation pose des problèmes complexes. « Etant donné le prestige et les retombées
touristiques en jeu, les Etats se battent pour avoir le plus de sites possible, d'où l'inflation du
nombre de biens inscrits depuis une dizaine d'années », écrit Sophie Boukhari, dans *le*
Courrier de l'Unesco. Face à cet embouteillage, à compter de l'année 2003, le Comité du
patrimoine mondial a décidé de ne plus classer qu'un seul site par pays et par an.
25 (...) Le mal est plus profond encore, les premiers responsables étant les Etats. « Faute
d'autorégulation, les problèmes du patrimoine peuvent être très difficiles à régler », reconnaît
Francisco Bandarin. Le Comité du patrimoine lui-même est coupable, dans la mesure où il
n'exerce pas de sanction, même lorsqu'un site est dans un état lamentable.
30 (...) « Il y a des cas où l'appartenance à la liste a favorisé un débat public, » tempère Minja
Yang, directrice adjointe du centre. « A Weimar, un projet routier a ainsi été déplacé pour
contourner le centre historique ». Elle reconnaît néanmoins l'aspect préoccupant de la
situation : « On ne peut demander aux Etats de s'opposer à tout développement urbain ou
exploitation touristique. Mais ils doivent mieux planifier et gérer, car nos propres moyens sont
limités. »

Note

Patrimoine : Ce qui constitue le bien, l'héritage commun

Vincent Noce, *Libération* mardi 12 novembre 2002

cadémie de Toulouse	Session 2003	Code examen
Sujet : Brevet professionnel Electrotechnique		25503
Epreuve U 50 : Français		25504
Coefficient : 2	Durée : 2 h 00	Page 2 sur 2

COMPREHENSION DE TEXTE (10 points)

Question n° 1 (1 point)

Pourquoi l'UNESCO a-t-elle établi une liste du patrimoine mondial ?

Question n° 2 (2 points)

D'après le texte quelles sont les menaces qui pèsent sur ces sites du patrimoine mondial ?
Connaissez-vous d'autres types de menaces ?

Question n° 3 (4 points)

- a) Pourquoi l'auteur parle-t-il d' « ambition ... pervertie » ? (ligne 9)
- b) D'après l'auteur quel devrait être le rôle des Etats ?

Question n° 4 (3 points)

Quelle est l'image utilisée dans le titre ? Expliquez-la.

EXPRESSION ECRITE (10 points)

Défendre le patrimoine mondial vous semble-t-il un combat justifié ? Doit-on y consacrer des moyens importants ? Vous développerez votre point de vue dans un texte d'une trentaine de lignes en vous appuyant sur des exemples que vous connaissez.

Il sera tenu compte de l'orthographe et de la syntaxe.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.